

PRESENTATION DES ETUDES DE CAS

ETUDE DE CAS : LA TRAITE A OUIDAH AU XVIII^{ème} ET XIX^{ème} S .

Pourquoi Ouidah ?

Cette ville du Sud du Bénin (160 000 habitants environ) est un haut-lieu à la fois :

- **de la traite atlantique**, considéré comme le deuxième port de traite africain (après Luanda en Angola) avec environ 1 million d'esclaves déportés **et de sa mémoire** (notamment depuis la création, en 1995, de la porte du non-retour sous l'égide de l'UNESCO)

- **de la religion vodou** (depuis 1998, la fête du Vodou s'y déroule tous les 10 janvier)

1. Ce n'est pas le seul comptoir de traite en pays vodou ni la seule ville importante pour le culte vodou, mais il se prête bien à une étude de cas. Le commerce des esclaves s'y est pratiqué longtemps de la fin du XVII^{ème} jusqu'au milieu du XIX^{ème} siècle (vers 1860) malgré l'abolition de la traite dans de nombreux pays. A partir de 1727, il passe sous le contrôle du royaume de Dahomey, dont les souverains ont construit un Etat fort et structuré le panthéon vodou.

Pour ces raisons, **les opérations de traite sont plutôt bien documentées** grâce à :

* des documents d'archives : les journaux de bord de navire négrier comme ceux du *Roy Dahomet* et de *la Suzanne Marguerite*

* des récits de voyage par des acteurs de la traite (capitaines, médecins, directeurs des forts de traite européens)

* le premier cycle des *Passagers du Vent*, une bande dessinée de François Bourgeon, raconte la traite à Ouidah (en particulier dans les tomes 3, 4 et 5 publiés au début des années 1980) en s'appuyant sur un travail de documentation historique poussé.

Ouidah est aussi fréquemment citée dans l'actualité (par exemple en 2019 pour la découverte aux Etats-Unis de l'épave du « dernier navire négrier », le *Clotilda*, qui en est parti).

PROPOSITIONS PÉDAGOGIQUES :

Proposition 1 : Etudier l'achat des esclaves à Ouidah

Proposition 2 : Etudier l'ensemble des opérations de traite d'un navire négrier de son arrivée à Ouidah jusqu'à son départ pour l'Amérique

Proposition 3 : Etudier l'ensemble du circuit de traite d'un navire négrier passant par Ouidah (de son départ d'Europe à son retour en Europe)

ETUDE DE CAS : LA ROUTE DE L'ESCLAVE A OUIDAH

L'objectif est de prolonger la visite : « Mémoire de la traite des esclaves » faite au musée Vodou.

Au cours de cette visite, les élèves auront imaginé un parcours mémoriel de la traite en intégrant des éléments de la tradition vodou vus au musée.

Cette activité leur permettra de confronter leurs représentations initiales avec le parcours existant dans la ville de Ouidah depuis les années 1990 et qui est toujours en formation.

PROPOSITIONS PÉDAGOGIQUES :

Proposition 1 : Fiche 0 « La Route des Esclaves » et 11 « Les projets actuels »

La **fiche 0** contient des documents sur l'origine du projet.

- le document 1 est un photomontage montrant la prolifération des lieux de mémoire à Ouidah depuis les années 1990.

- le document 2 présente le rôle assigné au Vodou dans ce parcours mémoriel : on demande aux artistes de s'inspirer de la culture vodou car elle permet à la fois de s'affranchir de « l'Occident » et de créer un lien entre Afrique et Amérique.

La **fiche 11** montre les problèmes posés par ce parcours, qui ont conduit l'UNESCO à lui refusé son label officiel « Route de l'Esclave » (doc.1) ainsi que les projets actuels du Bénin pour le réaménager et développer le tourisme mémoriel.

Proposition 2 : Fiches 0 à 11

La **fiche 0** pourrait être donnée en travail préparatoire.

Les **fiches 1 à 8** seraient étudiées par groupes (voir la **fiche Questions**)

Etude des documents de la fiche et rédaction d'une courte synthèse: le but du questionnement est de faire découvrir les monuments mémoriels qui jalonnent chaque étape du parcours, leur inspiration (l'influence ou non du Vodou) et de montrer qu'ils posent de nombreux problèmes, d'authenticité historique, de conflits ou de concurrence mémorielle entre différentes communautés, de conservation...

La **fiche 9 « Bilan de l'étude »** sert de support à une restitution du travail en groupe.

Les élèves prennent connaissance (à l'écrit et/ou à l'oral) des synthèses sur les principales étapes du parcours mémoriel. On peut alors leur demander si pour eux le parcours dans son état actuel entretient de manière correcte, satisfaisante la mémoire de l'esclavage et de justifier leur opinion.

Route de l'esclave » de l'UNESCO, les placer dans la situation des experts de l'UNESCO (Centre du Patrimoine mondial) auxquels est soumis une demande pour classer le site de la Route de l'Esclave sur la liste des biens culturels de l'Humanité.

Pour finir la fiche 11 présente la réponse, négative, de l'UNESCO et les projets d'évolution du parcours.